

Mots du Président de la Polynésie française

17 avril 2020

Mesdames, messieurs,

A ce jour, après 1 mois de confinement, nous établissons un premier bilan et des premières recommandations.

Nous faisons le constat que la situation des Îles du vent (Tahiti et Moorea) est différente de celle des archipels concernant la présence et la propagation du covid-19.

Aux îles du vent, nous comptons 55 cas avérés et nous ne sommes pas encore en mesure de vous affirmer qu'il y a au moins un cas de guérison. Ces 55 personnes infectées sont médicalement suivies chaque jour. Il y a des améliorations constatées chez ces personnes et j'espère pouvoir vous annoncer bientôt des cas de guérison dûment attestés par les médecins.

ALLÈGEMENT DU CONFINEMENT DANS LES ARCHIPELS

Dans les archipels, Îles sous le vent, Tuamotu, Australes et Marquises, nous sommes soulagés et heureux de constater qu'il n'y a aucun cas de covid-19 depuis un mois. Ceci confirme aussi que le fait de s'isoler complètement, de tout couper et de ne plus avoir de contact avec l'extérieur, ne peut que nous protéger. Ceci signifie que le virus n'est pas présent dans nos îles.

De ce fait encourageant, nous pouvons désormais envisager un allègement du confinement dans nos archipels. Je dis bien « allègement du confinement ». J'insiste pour dire qu'un allègement du confinement n'est pas un déconfinement.

Pour organiser cet allègement aménagé du confinement, nous nous sommes concertés, le Haut-Commissaire et moi-même, avec l'ensemble des maires des archipels.

Ainsi, ces deux derniers jours, ensemble, le Haut-commissaire et moi, nous nous sommes entretenus par conférences téléphoniques avec l'ensemble des maires de tous les archipels. Ils se sont tous exprimés lors de ces conférences téléphoniques.

Nous avons demandé à nos tavana comment ils verraient cet allègement qui touche notamment :

- Les enfants des îles et la continuité pédagogique ;
- La reprise des activités traditionnelle du secteur primaire : pêche, coprah, agriculture, chasse ;
- Le commerce ;
- La reprise de la vente d'alcool ;
- Le couvre-feu ;
- Les offices religieux du dimanche ;
- Les activités sportives et de loisirs individuels ;
- Les échanges de personnes à l'intérieur de l'île et à l'intérieur de l'archipel ;
- Les échanges de personnes entre Tahiti et ces archipels et inversement.

Je dois vous dire que nous avons entendu des maires qui ont tous eu une attitude responsable, réaliste et soucieuse du bien-être de leur population.

Nos concertations avec les maires des archipels nous conduiront, en effet, et dès ce lundi 20 avril, à leurs proposer des mesures d'allègement du confinement. Néanmoins, ces mesures d'allègement doivent se mettre progressivement en œuvre dans le maintien et le respect des mesures d'hygiène et de gestes barrières.

Nous sommes donc heureux de pouvoir commencer concrètement à alléger le confinement des archipels.

A cet effet, le Haut-commissaire et moi-même, enverront dès aujourd'hui, à chaque maire des archipels, une circulaire qui précisera l'allègement de leur confinement.

MAINTIEN DU CONFINEMENT DANS LES ILES DU VENT

Pour l'heure, le confinement des Îles du vent est fixé jusqu'au 29 avril. Nous surveillons de très près l'évolution du nombre de cas positifs et si nous enregistrons zéro cas nouveau d'ici le 29 avril, je vous garantis que nous pourrions commencer à envisager l'allègement du confinement dans notre zone. C'est l'espoir que je formule.

Mes chers compatriotes des Îles du vent, restons mobilisés, restons courageux face à cette épidémie. Nous pouvons éliminer ce virus si nous respectons avec rigueur les consignes de protection, de distanciation et de gestes barrières.

Nous avons les moyens de réussir à éliminer le virus avant la métropole, et avant beaucoup de grands pays. Je veux compter sur votre force de caractère, sur votre faa-oromai pour, ensemble, éliminer le covid-19.

Nos compatriotes des îles nous montrent aujourd'hui que le confinement respecté à la lettre conduit à éliminer complètement ce virus. Donc, c'est possible si nous le voulons.

ASSOULIR LA VENTE D'ALCOOL

J'ai entendu les plaintes d'une grande partie de la population lorsque nous avons décidé de fermer la vente d'alcool.

Je rappelle que cette décision fut prise à la suite des comportements inappropriés constatés dans certains quartiers urbains et en particulier des comportements des jeunes dans les quartiers, notamment de Pirae, qui se regroupaient aux bords des routes pour boire alors que le confinement était de rigueur.

Trois semaines après l'interdiction, le gouvernement est disposé à assouplir cette restriction en autorisant uniquement la vente de bière et de vin, à partir du lundi 20 avril.

Cette ouverture à la vente se fera en respect des consignes de protection et de barrières sanitaires. Les vendeurs et les magasins organiseront la vente en respect de ces consignes. En tout cas, c'est ce que nous avons demandé aux commerçants.

Les vins et bières pourront être à nouveau en vente du lundi au jeudi, de 8h à 16h. Cependant, les maires auront autorité pour limiter les conditions que je viens de citer. Les tavana m'ont déjà fait part de leur adhésion à la mesure, et certains d'entre eux souhaitent néanmoins limiter les plages horaires de vente, en cohérence avec les habitudes de vie et de rythme au sein de leur commune. Je respecte bien entendu ces aménagements locaux décidés par les maires.

Je demande à nos consommateurs de respecter les règles qui seront fixées au sein de leur commune.

Je devine que certaines personnes feront encore des critiques et manifesteront leurs insatisfactions. Je vous répète, je supporterai vos critiques et vos insultes.

En cette période spéciale et extraordinaire de notre pays et du monde, seuls les démagogues et ceux qui ne font rien, sont à l'abri des critiques. Mon devoir est d'agir dans l'intérêt du plus grand nombre et dans ce qui est utile à l'équilibre social de notre population. J'assume mes décisions.

RETOUR PROGRESSIF DE CERTAINES ACTIVITES

Deux secteurs seront appelés à augmenter leurs activités d'une manière progressive.

Tout d'abord le secteur du bâtiment des travaux publics, le BTP. Nous sommes en concertation avec les professionnels du secteur qui proposent des mesures d'amorce des chantiers tout en respectant les mesures de protection de leurs travailleurs. Je salue la démarche de responsabilisation de nos chefs d'entreprise et les remercie pour leur implication citoyenne durant cette période compliquée et difficile pour tous.

Ensuite, l'administration du Pays montera également en puissance. Nous étions entre 30 à 40 % de taux d'activité. J'ai demandé à doubler rapidement notre présence au sein des services.

RETOUR DES EVASANES DE MÉTROPOLE

J'ai également entendu les revendications des personnes en évasan actuellement en métropole et en attente de retour. Ils sont actuellement 33 évasanés recensés accompagnés par 22 personnes de leur entourage familial.

La semaine dernière, j'avais annoncé mon accord pour le retour de 22 évasanés.

En début de semaine, je suis informé que certaines personnes du groupe sont infectées par le covid-19.

J'ai donc demandé à ce que deux conditions soient remplies pour leur retour :

- Condition 1 : que les personnes rapatriées soient totalement guéries de leur maladie grave qui a justifié leur évacuation sanitaire vers la métropole.
- Condition 2 : que les personnes rapatriées, malades et accompagnateurs, soient testées du covid-19 et présentent un résultat négatif.

Ces précautions sont nécessaires. Et s'il s'avère que ces conditions ne seront pas remplies pour certaines personnes en attente en métropole, je me rangerai à l'avis des médecins.

J'ai demandé beaucoup d'efforts à nos 280 000 polynésiens. Je leurs ai demandé de faire preuve de patience et de courage, « faa-oromai », et ils ont globalement accepté de faire ces efforts. Aujourd'hui, nos efforts commencent à produire des résultats. Je ne peux pas réduire ces efforts à néant. Je me dois de respecter les efforts de nos 280 000 polynésiens restés confinés en Polynésie.

Je demande donc à nos polynésiens en métropole, en attente de retour, d'être encore patients au nom de l'intérêt général.

À nos polynésiens en métropole, je vous garantis votre retour en Polynésie, et cela se fera sans risque pour nos populations locales. C'est un effort citoyen et un acte de générosité solidaire que je demande à nos polynésiens encore en métropole.

Mes chers compatriotes, plus les jours passent, plus les semaines passent, plus je me rends compte qu'au fil de cette crise sanitaire, sociale et économique, **« rien ne sera plus jamais comme avant »**.